EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du Conseil de Communauté du 29/09/2022
Sous la Présidence de M. BURRUS
Nombre de membres : 14
Etaient présents : 14 membres - 3 procurations - 11 votants

Administration Générale

206/2022 Rapport d'activités 2021 de la Communauté de Communes du Val d'Argent

M. le Président expose :

L'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales stipule **qu'un rapport d'activités de l'établissement public de coopération intercommunale** doit être adressé à chaque maire des communes membres, accompagné du compte administratif avant le 30 septembre de chaque année. Ce rapport fait l'objet d'une présentation par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués communautaires sont entendus.

Après étude du document et présentation en séance,

Le Conseil de Communauté,

APPROUVE la présentation faite du rapport d'activités 2021 de la communauté de communes.

Délibération adoptée à l'unanimité (14 voix pour)

La secrétaire de séance, **Le Président,**

Régine ORSATI **Jean-Marc BURRUS**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL D'ARGENT

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021

SOMMAIRE

Les ressources p.3

- Financières
- Humaines
- Les partenaires et délégataires
- Le centre de vaccination

Le développement local p.14

- Aménagement du territoire et urbanisme
- Économie
- Mobilités et cadre de vie
- Habitat
- Espace France Services

Le pôle culturel p.26

- La politique culturelle
- Développement culturel et artistique
- La médiathèque – Lecture publique
- Patrimoine – Pays d'Art et d'Histoire
- Le CIAP
- Les LABS

Le pôle technique p.47

- La Régie Intercommunale de Télédistribution
- Le service informatique – SIG
- Les services techniques

LES RESSOURCES

LES RESSOURCES FINANCIÈRES

LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Pourcentage de dépenses réalisées en 2021

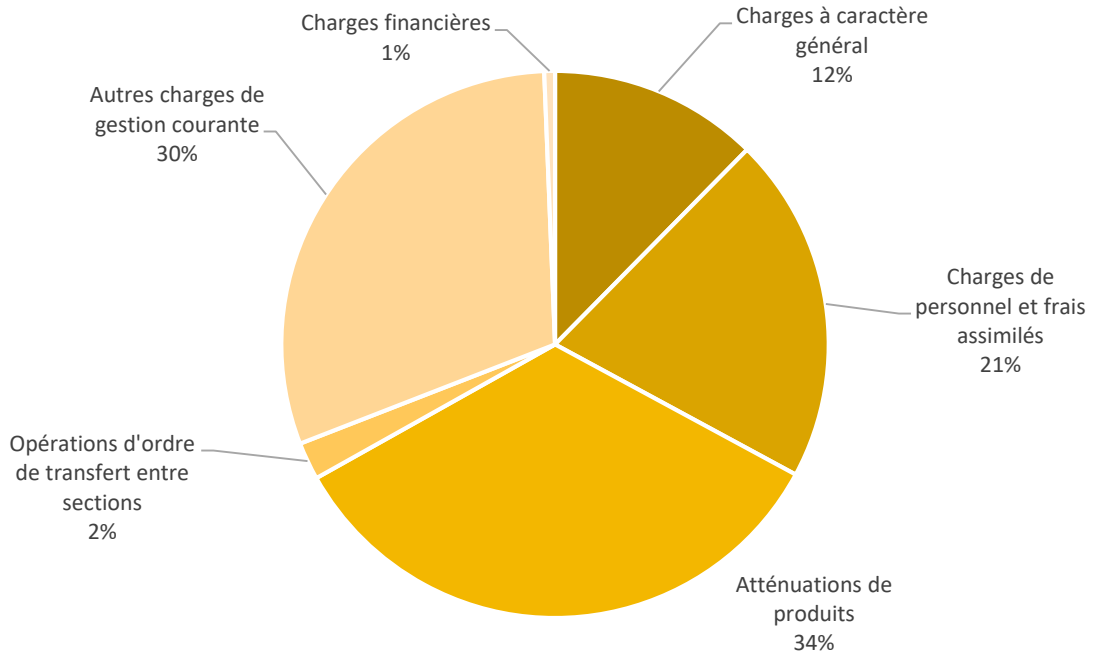

CHAPITRE	Dépenses réalisées 2021	Dépenses prévues 2021
Charges à caractère général	768 602,94 €	846 089,00 €
Charges de personnel et frais assimilés	1 273 142,02 €	1 324 145,00 €
Atténuations de produits	2 108 746,86 €	2 144 826,00 €
Virement à la section d'investissement	0,00 €	230 045,00 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	137 890,36 €	205 225,33 €
Autres charges de gestion courante	1 879 063,34 €	3 107 934,44 €
Charges financières	39 336,59 €	40 870,99 €
Charges spécifiques	0,00 €	596 878,87 €
TOTAL	6 206 782,11 €	8 496 014,63 €

Pourcentage de recettes réalisées en 2021

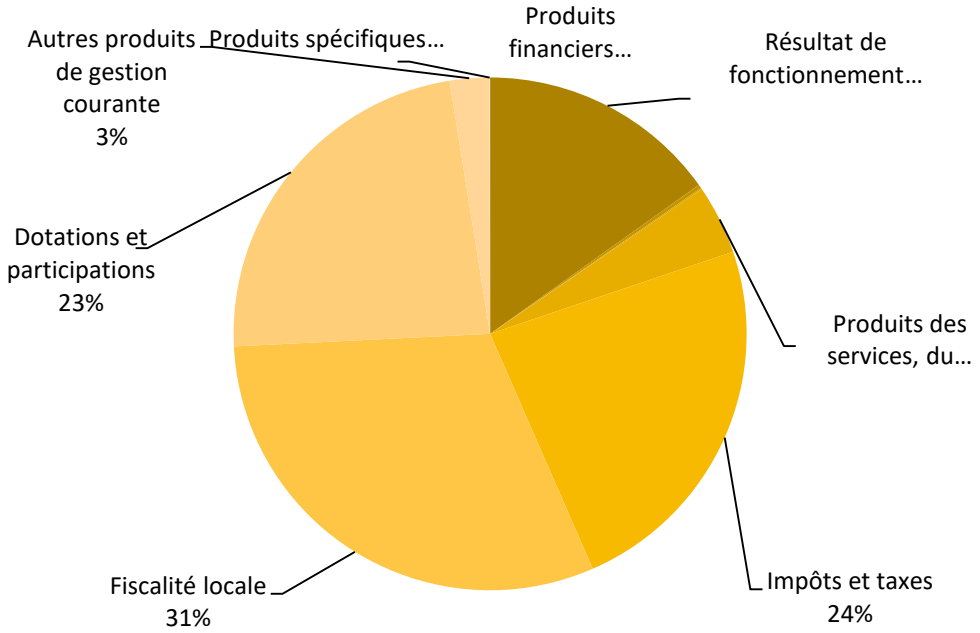

CHAPITRE	Recettes réalisées 2021	Recettes prévues 2021
Résultat de fonctionnement reporté	1 273 438,24 €	1 273 438,24 €
Atténuations de charges	19 628,73 €	13 000,00 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 961,39 €	6 961,39 €
Produits des services, du domaine et ventes diverses	366 812,57 €	361 181,00 €
Impôts et taxes	1 988 025,00 €	1 986 411,00 €
Fiscalité locale	2 588 964,13 €	2 569 417,00 €
Dotations et participations	1 956 332,36 €	2 094 206,00 €
Autres produits de gestion courante	209 023,54 €	191 400,00 €
Produits financiers	21,55 €	0,00 €
Produits spécifiques	3 947,88 €	0,00 €
TOTAL	8 413 155,39 €	8 496 014,63 €

LE BUDGET D'INVESTISSEMENT

Pourcentage de dépenses réalisées en 2021

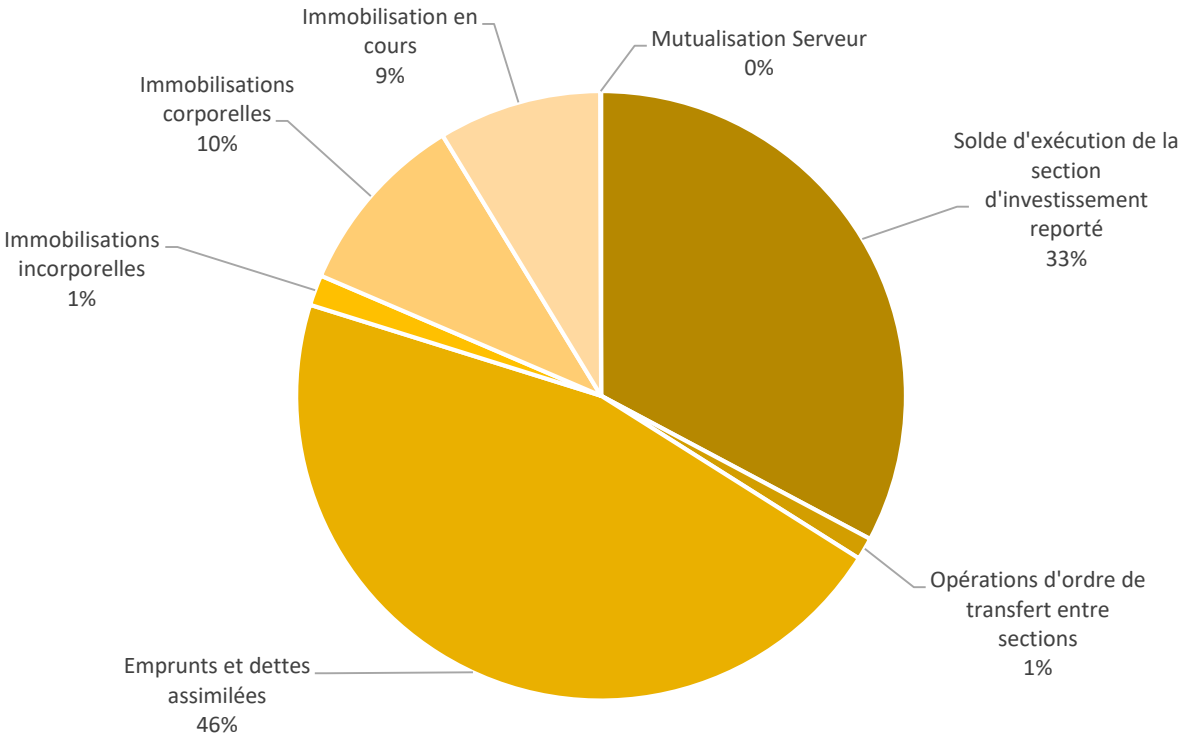

CHAPITRE	Dépenses réalisées 2021	Dépenses prévues 2021
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	194 505,66 €	194 505,66 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 961,39 €	6 961,39 €
Emprunts et dettes assimilées	272 091,64 €	272 091,64 €
Immobilisations incorporelles	9 625,88 €	40 405,32 €
Immobilisations corporelles	58 430,82 €	158 996,88 €
Immobilisation en cours	51 402,62 €	190 308,00 €
Mutualisation Serveur	216,00 €	5 420,00 €
TOTAL	593 234,01 €	868 688,89 €

Pourcentage de recettes réalisées en 2021

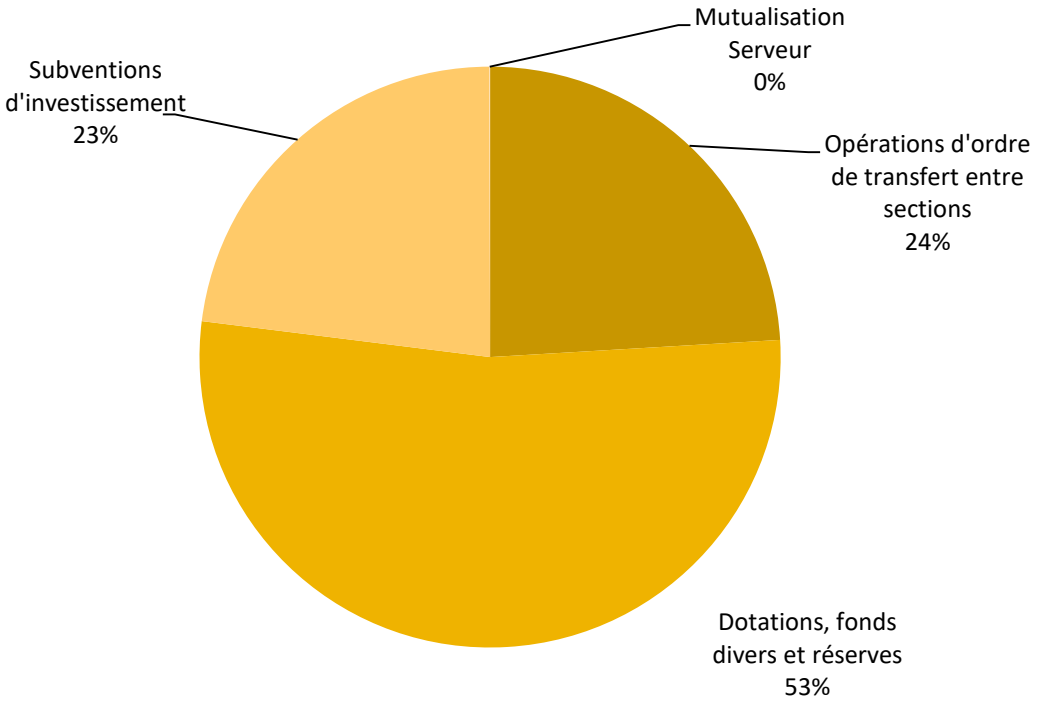

CHAPITRE	Recettes réalisées 2021	Recettes prévues 2021
Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	230 045,00 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	137 890,36 €	205 225,33 €
Dotations, fonds divers et réserves	303 291,37 €	332 048,56 €
Subventions d'investissement	131 746,08 €	95 950,00 €
Mutualisation Serveur	216,00 €	5 420,00 €
TOTAL	573 143,81 €	868 688,89 €

La Communauté de Communes gèrent en plus du budget général 3 budgets annexes : développement économique, Tellure et ordures ménagères.

LES PRINCIPAUX CHANTIERS EN 2021

Le COSEC

Gestion des bâtiments

L'année 2020-2021 a été centrée sur la mise aux normes du **COSEC** et le changement de l'éclairage :

- changement des portes pour mettre en place des portes coupe-feu
- renouvellement total de l'éclairage intérieur et extérieur
- Remplacement de la conduite d'alimentation gaz de la chaufferie

Autres investissements

- **Salle de Gymnastique** : renouvellement du tapis de gym (cf. rubrique développement local)
- **Médiathèque** : fin de chantier des archives (cf. rubrique culture) et remise en état d'un bureau au 2e étage
- **Gendarmerie** : remplacement des 2 sanitaires dans la prison

Budget Développement économique

- **76-78 rue Wilson** : fin des travaux du clos couvert et dépôt d'un dossier auprès des fonds européens FEADER (dossier validé en 2022)
- **Porte d'Alsace** : isolation des combles du bâtiment Porte d'Alsace
- **Crèche des Lutins** : mise en place de brise-soleil

LES RESSOURCES HUMAINES

Statistiques

En 2021, 28 agents ont été rémunérés répartis comme suit ; 23 étaient présents au 31 décembre 2021.

- ✓ **Administration générale** composée de 7 personnes (5,76 ETP) assurant la direction générale des services, l'accueil et le secrétariat général, l'organisation des transports scolaires, l'élaboration et l'exécution financière, la gestion des ressources humaines qui gère les ressources de la CCVA, de la commune de Sainte-Marie-aux-Mines et de la commune de Rombach, les marchés publics, le suivi des projets de développement et la gestion de l'habitat depuis cette année.
- ✓ **Pôle culturel** composé d'une équipe de 9 personnes (8,92 ETP) qui s'investissent dans une mission de promotion de la Villa Burrus comme lieu culturel, de la valorisation du patrimoine du fonctionnement et développement de la médiathèque et d'une façon plus générale dans la mise en œuvre d'une politique culturelle avec l'ensemble des acteurs du territoire. 1 agent mis à disposition par le Centre de gestion 68 est venu complété les effectifs à hauteur de 0.83 ETP
- ✓ **Service technique** composé de 3 agents permanents (2.5 ETP) et d'une personne en contrat aidé (0,86 ETP). Ils interviennent sur l'entretien de la médiathèque, du bâtiment administratif, des bâtiments de la RIT, du CIAP et du COSEC. Un agent est chargé des missions d'assistant de prévention. La Communauté de Communes sollicitent les services techniques de la commune de Sainte-Marie-aux-Mines pour gérer l'entretien de l'ensemble des bâtiments, le suivi de tous les travaux d'investissement, la gestion des véhicules et autres tâches diverses.
- ✓ **Régie Intercommunale de Télédistribution** qui compte 3 personnes chargées du suivi technique (2 ETP) (création, extension, maintenance du réseau de la fibre optique, dépannage, assistance aux usagers du service, prestations sur le réseau pour les communes, géo-référencement de réseaux) et de l'accueil et la gestion de la clientèle (0.57 ETP)
- ✓ **Service Informatique/SIG**, composé d'un agent (1 ETP) qui assure la gestion courante, l'évolution du parc informatique et gère les projets informatiques et ponctuellement des missions de sigiste.

Aux services habituels, sont venus s'ajouter en 2021 deux autres services à la population :

- Le centre de vaccination : 3 personnes (1,14 ETP) ont été rémunérées sur cet espace ouvert depuis le mois de juin 2021 avec pour missions, l'accueil, l'enregistrement et le suivi des personnes vaccinées
- France Services : 2 agents représentant 0.75 ETP s'occupent dorénavant de l'espace France Services dédié à l'accueil et à l'aide aux démarches administratives du quotidien des personnes du Val d'Argent depuis le 1er octobre 2021.

Masse salariale

La masse salariale représente 20.50 % des dépenses réelles de fonctionnement de l'année 2021.

La mise en place du centre de vaccination et de France Services, le Glissement Vieillesse et Technicité ainsi la mise en place du CIA dans le nouveau régime indemnitaire ont augmenté globalement la masse salariale de 1% par rapport à 2020.

Sur les 28 agents rémunérés en 2021, 3 agents de la collectivité ont été mis à disposition par le centre de gestion à la collectivité ; ce personnel, ainsi que les agents des collectivités membres mis à disposition de la collectivité apparaissent dans les comptes 6217 et 6218 du budget et représentent 15,53 % du chapitre 012 « charges du personnel » en 2021.

La moyenne d'âge du personnel s'établit à 44 ans et l'âge médian à 40,5 ans.

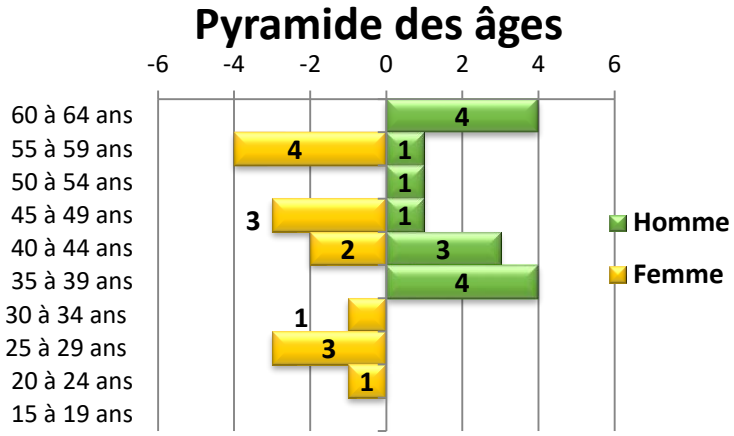

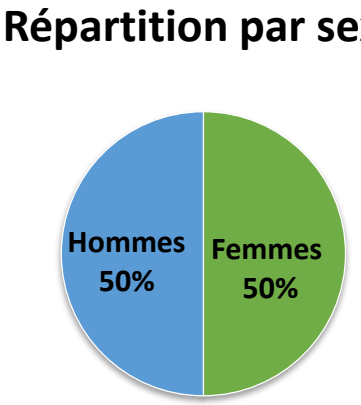

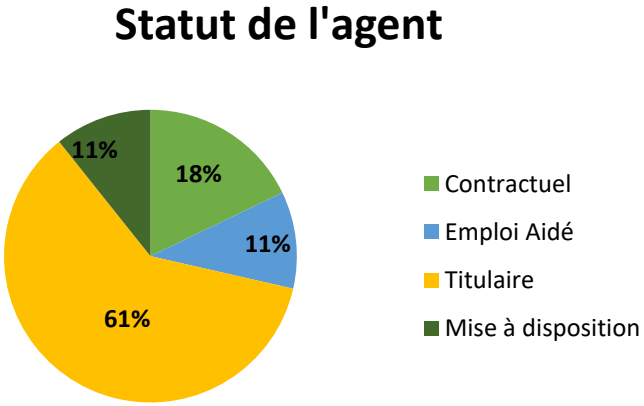

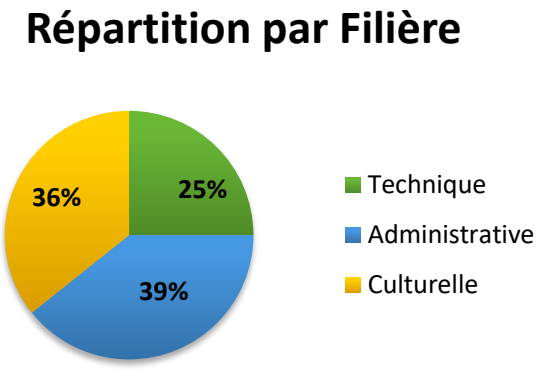

Catégorie d'emplois

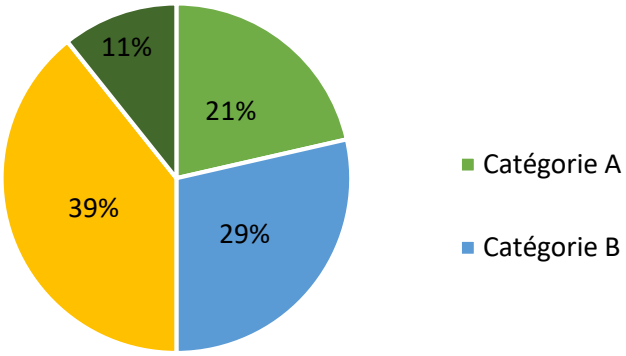

En termes de formation professionnelle

- 17 agents, toute filière et tout statut confondu, ont participé pour 383 H 00 de formation professionnelle. 70 % des formations ont été réalisées auprès du CNFPT.
- Le coût de la formation, s'est élevé à 7 732.00 € ; cependant la CCVA, organisatrice de formations communes aux mairies du territoire a refacturé 4 845 € aux communes membres.

Remboursements sur frais de personnel

Les remboursements de frais de personnel (IJ, contrats aidés, assurance du personnel) s'élèvent à 12 335 €.
La mise à disposition du personnel de la Communauté de Communes auprès de collectivités ou d'autres organismes (EPIC OT, RIT, communes membres) a été comptabilisée pour un montant total de 286 934 € .
La totalité de ces sommes représente une atténuation de 23,50 % du montant des charges de personnel.

Les mouvements de personnel

Avec la mise en place de 2 services, la collectivité a connu plusieurs mouvements de personnel en 2021 :
Arrivées :

- concernant le centre de vaccination, la mise en place étant provisoire, ce sont des agents soit 1 mis à disposition et 2 contrats aidés qui ont rempli les missions. Sur les 3 agents recrutés 2 étaient encore en poste à la fin de l'année.
- la création de France Services est quant à elle pérenne. 1 agent de la Communauté de communes a été détaché de son service pour être affecté à 50% de son temps de travail sur ces nouvelles missions et 1 agent titulaire a été recruté par voie de mutation à compter du mois d'octobre pour 26H.
- 1 poste de titulaire sur emploi permanent en charge de l'habitat a été créé et pourvu à compter du 01/07/2021
- 2 agents ont été mis à disposition par le centre de gestion 68 et étaient toujours en poste au 31/12/2021

Départs :

- 1 titulaire sur emploi permanent (poste DRH) a été muté à compter du 01/11/2021 ; le poste n'a pas été remplacé
- 1 personne titulaire à la médiathèque est partie le 1er septembre pour être remplacée à la même date par 1 agent contractuel, le recrutement n'ayant pas permis l'embauche d'un titulaire.
- 1 contractuel a quitté la collectivité au terme de son contrat soit fin novembre

LES PARTENAIRES ET DÉLÉGATAIRES

Par voie statutaire, la Communauté de Communes transfère certaines de ses compétences à des organismes partenaires ou délégataires.

Ainsi, l'Office de Tourisme du Val d'Argent gère le tourisme et les structures qui y sont rattachées, comme le parc de Tellure.
www.valdargent-tourisme.fr

La compétence petite enfance / enfance est assumée pour le Centre Socio-Culturel du Val d'Argent.
http://www.cscva.fr/

La collecte et le traitement des ordures ménagères est délégué au SMICTOM d'Alsace Centrale.
www.smictom-alsacecentrale.fr

LE CENTRE DE VACCINATION COVID 19 en 2021

Le centre de vaccination du Val d'Argent a été ouvert le 7 février 2021 à Val Expo à Sainte-Marie-aux-Mines.

Un grand merci à:

- l'ensemble du personnel de santé, en particulier Maurice OHL, médecin coordonnateur, Valérie BECK et Michel PAGLIARULO pour la coordination du personnel infirmer
- Gilles LAGAISSE pour la coordination générale
- Régine ORSATI et l'ensemble des bénévoles qui ont été plus d'une centaine
- l'ensemble des élus qui se sont impliqués
- le service technique de Sainte-Marie-aux-Mines et notamment à Jean-Luc Muller pour le montage et le démontage des cloisons
- la SPL EVA pour le prêt des cloisons
- le service de nettoyage
- le secrétariat de la CCVA

LE DÉVELOPPEMENT LOCAL

Aménagement du territoire et urbanisme

ELABORATION D'UN PACTE TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE (PTRTE)

En 2021, la Communauté de Communes du Val d'Argent s'est engagée avec le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural et les autres communautés de communes membres dans l'élaboration d'un PTRTE. Cette démarche d'accompagnement territorial et de simplification des contractualisations menée conjointement par l'État et la Région Grand Est est issue de la convergence du Contrat territorial de relance et de transition écologique (CTRTE) porté par l'État et du Pacte territorial porté par la Région Grand Est.

Le Pacte n'est pas une contractualisation supplémentaire, mais une approche globale et intégratrice des contractualisations existantes entre le territoire, la Région, l'Etat et ses opérateurs. La volonté commune de l'État et de la Région est d'accompagner les territoires en proximité, en tenant compte de leurs spécificités et de leurs trajectoires, en s'inscrivant dans la durée du mandat local (6 ans).

Via le PTRTE, le PETR et les communautés de communes ont pu rassembler dans un même document les grands projets du territoire, par thématique, à court, moyen et long termes. Ce travail permet d'avoir une vision d'ensemble pour les financeurs et d'orienter au mieux les collectivités vers les dispositifs d'aide les plus adaptés.

LANCEMENT DE LA MANUFACTURE DU GRAND EST

« La Manufacture du Grand Est »

En avril 2021, la région Grand Est a lancé une démarche expérimentale appelée « la Manufacture du Grand Est ». Cette expérimentation est partie du constat que les « territoires sont porteurs de projets, qui se heurtent souvent à un déficit de capacité de mise en œuvre opérationnelle ». L'objectif de la Région est d'apporter de l'ingénierie à ces collectivités porteuses de projets et d'initiatives. Des équipes mobiles interviennent ainsi pour conforter techniquement les collectivités dans leur trajectoire et démultiplier leur chance de réussir leurs projets.

Pour débuter, 9 territoires ont été sélectionnés en 2021, dont le Val d'Argent.
Initialement, l'accompagnement porté sur la friche MISM de Sainte-Marie-aux-Mines, avant de s'élargir sur l'ensemble du territoire via le prisme de l'inédit et de l'insolite. Le challenge affiché est de repérer puis révéler l'insolite/inédit du Val d'Argent pour faire de l'insolite/inédit un facteur de visibilité, de coopération et de conception de filières et/ou services nouveaux transdisciplinaires.

Pour ce faire, 4 thématiques seront abordées en 2022 lors d'ateliers participatifs regroupant à la fois des élus, des techniciens, des partenaires institutionnels, des entreprises et des membres d'association.

REHABILITATION DE LA FRICHE MISM

Suite au travail de la Manufacture du Grand Est dans le Val d'Argent, la région Grand Est a débloqué une « AMO Friche » sur la friche MISM de Sainte-Marie-aux-Mines. Cette étude a permis de faire un diagnostic préalable des bâtiments ainsi qu'une étude d'opportunité pour la requalification du site.

Un rendu du bureau d'études a été effectué en septembre 2021, mettant en avant une dégradation avancée des bâtiments et une obligation probable de démolition. Par ailleurs, la surface et la localisation ne semblent pas propices à l'accueil d'une nouvelle activité industrielle mais davantage à de multiples activités avec une désartificialisation importante du site afin de créer des espaces verts. Les scénarios imaginés rejoignent ainsi les grandes orientations du projet de l'association MyTERREhappy.

Vue aérienne de la friche MISM

En parallèle, les échanges avec l'*Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (*ANCT) se sont poursuivis sur l'année ainsi que les démarches pour obtenir des subventions pour réaliser l'étude environnementale nécessaire pour toute reconversion du site (notamment en cas de création de logements ou d'espaces agricoles).

A noter que la convention de partenariat avec l'association MyTERREhappy a également été renouvelée en fin d'année 2021 afin de préciser les modalités de collaboration de la Communauté de Communes du Val d'Argent avec l'association MyTERREhappy.

SIGNATURE DE LA CONVENTION PETITE VILLE DE DEMAIN

La ville de Sainte-Marie-aux-Mines a été labellisée « Petite Ville de Demain » (PVD) par la Préfecture du Haut-Rhin le 14 décembre 2020.

Le 26 juin 2021, un séminaire a été organisé par la communauté de communes et la commune de Sainte-Marie-aux-Mines avec les élus du Val d'Argent intéressés par la démarche afin de rédiger la convention PVD. Celle-ci a été signée en septembre 2021 par la CCVA, la commune de Sainte-Marie-aux-Mines, le Préfet et l'ensemble des partenaires. Un chef de projet sera embauché en 2022 pour mettre en œuvre et animer le programme sur le territoire.

ESPACE FRANCE SERVICES

L'Espace France Services, situé à la mairie de Sainte-Marie-Aux-Mines, est labellisé depuis octobre 2021.
Trois agents en assurent le fonctionnement et accueillent les usagers dans deux bureaux dédiés.

HORAIRES D'OUVERTURE

- Lundi : de 8h00 à 12h00
- Mardi: de 8h00 à 12h00
- Mercredi: de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
- Jeudi: de 14h00 à 19h00
- Vendredi : de 12h00 à 16h00

LE RÔLE D'UN AGENT

L'agent France Services accueille et accompagne toute personne ayant besoin d'aide pour ses démarches administratives du quotidien au sein d'un guichet unique :
- Santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, immatriculation de véhicules, permis de conduire, RSA, accompagnement au numérique…
- Et également à l'utilisation d'outils informatiques : création d'une adresse mail, impression, scan, simulation d'allocations, création d'identifiants pour accéder au service en ligne.

LES PARTENAIRES

pôle emploi
LA POSTE
msa santé famille retraite services
point-justice
Agence nationale des titres sécurisés
l'Assurance Retraite
l'Assurance Maladie
ALLOCATIONS FAMILIALES
FINANCES PUBLIQUES

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

La Communauté de Communes du Val d'Argent a engagé l'élaboration de son PLUI en décembre 2015. Malheureusement, suite à la crise sanitaire et aux élections municipales, l'élaboration du PLUI a été stoppée en 2020.

En 2021, l'élaboration n'a pas été relancée en raison de l'adoption de la loi Climat et Résilience qui implique une réduction drastique de la consommation foncière. En parallèle, la révision du SCOT sera lancée l'année prochaine. Il a donc été convenu de patienter à minima jusqu'en 2022 avant toute reprise des démarches d'élaboration du PLUI afin d'avoir davantage de visibilité sur la mise en œuvre de cette nouvelle loi.

Dans l'attente du PLUI, la CCVA a engagé une procédure de modification du PLU de Sainte-Croix-aux-Mines afin d'ouvrir une zone de 1.4 ha à l'urbanisation. Ne disposant plus d'une seule parcelle constructible et ayant de nombreuses demandes, la commune ne pouvait pas attendre la fin de l'élaboration estimée à 2 ans dès qu'elle aura repris.

ÉCONOMIE

POURSUITE ET FIN DU FONDS RESISTANCE

En avril 2020, la Communauté de Communes du Val d'Argent s'est associée à la Région Grand Est, à la Banque des territoires et au Département du Haut-Rhin pour aider les entreprises et les associations à surmonter la crise.

Chaque partenaire a débloqué une somme de 2€ par habitant, soit 19.042€ pour la Communauté de Communes du Val d'Argent, pour un montant total de 76.168 € pour le Val d'Argent.

En 2021, cette aide, disponible sous forme d'avances remboursables, sans intérêts ni garantie, a permis de venir en aide à l'EARL La Fonderie en mars 2021 avec un montant de 17.000 euros.

Le dispositif a pris fin en milieu d'année 2021.

RENOUVELLEMENT DU PARTENARIAT - INITIATIVE ALSACE CENTRALE

La convention de partenariat en place entre la CCVA et Initiative Alsace Centrale étant arrivée à échéance en 2020, une nouvelle convention a été signée en 2021 pour une durée de 3 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2023.

Ce partenariat a pour but de renforcer l'apport en fonds propres des créateurs, repreneurs et développeurs d'activités du Val d'Argent, en doublant les prêts d'honneur accordés par l'association sur le territoire.

Depuis 2017, la CCVA a soutenu 13 entrepreneurs du Val d'Argent, dont 2 en 2021 :

- Manon BARI à hauteur de 5.000€ pour la création d'un bar à vin-restaurant et d'une activité de caviste à Sainte-Marie-aux-Mines.
- Delphine BALLAND à hauteur de 6.000€ pour le développement de son activité de fabrication de yaourts à Sainte-Croix-aux-Mines.

POURSUITE DU PROJET DU GUIDE PRATIQUE

En 2020, plusieurs rencontres ont eu lieu entre l'Association des Commerçants, des artisans, et des prestataires de services (ACAPS) du Val d'Argent, la CCVA et les partenaires économiques afin de relancer un guide pratique du Val d'Argent en version numérique.

En 2021, il a été convenu que l'ACAPS du Val d'Argent mènerait ce projet avec le soutien financier et humain de la CCVA. Un lourd travail de recensement des entreprises, des associations et des services a débuté en juin avec la mise en place d'un Google Forms et le travail d'un stagiaire à la CCVA. Il a ensuite été poursuivi à l'automne 2021 par des bénévoles de l'ACAPS et les services de la CCVA et continuera sur l'année 2022.

En parallèle, un webdesigner a été missionné par l'ACAPS pour le développement web du futur guide pratique. Une première présentation devrait avoir lieu en début d'année 2022.

DEVELOPPEMENT DU RESEAU INTERENTREPRISES AC:TIONS

AC:TIONS (Alsace Centrale, Territoires d'Industrie et Organisations Novatrices et Solidaires) est une initiative d'entreprises d'Alsace Centrale mise en œuvre fin 2018 et accompagnée par l'ADIRA. L'objectif d'AC:TIONS est de créer un réseau d'entreprises efficient depuis le centre Alsace pour le rayonnement et l'attractivité de ce territoire en mobilisant les compétences de chacun et en développant l'intelligence collective.

Une chargée de mission pour l'animation du réseau a été recrutée en décembre 2021 dans le but de poursuivre le développement du réseau. Le poste est co-financé par le PETR de Sélestat Alsace Centrale, le PETR de la Bruche Mossig, le PETR du Piémont des Vosges et la Communauté de Communes du Canton d'Erstein (correspondant au territoire d'intervention).

Des groupes de travail autour de la transition énergétique, de la gestion des déchets industriels, de la qualité de vie au travail, de la mutualisation des achats, de la mobilité ou du foncier devraient se constituer afin de partager les expériences et les expertises de chaque entreprise dans ces domaines.

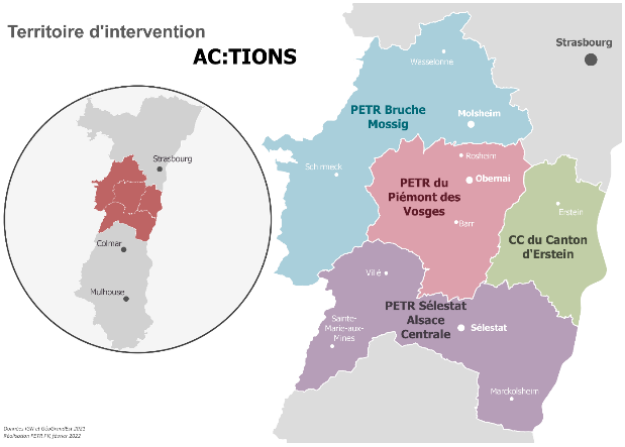

MOBILITÉS ET CADRE DE VIE

FINALISATION DU SCHEMA DIRECTEUR VELO

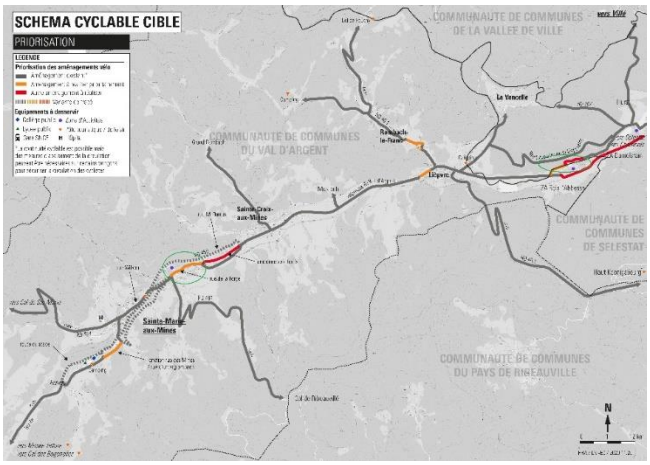

En 2020, le PETR a missionné le bureau d'études RR&A pour réaliser un schéma directeur vélo. L'étude s'est déroulée sur plusieurs mois et elle a été présentée aux élus de la CCVA en avril 2021. v

Ce schéma permet à la CCVA d'avoir une vision stratégique à la fois sur les infrastructures, les équipements et les services. La première étape sera la recherche de financements pour réaliser les études de maitrise d'œuvre nécessaires pour la poursuite de la piste cyclable de Sainte-Croix-aux-Mines à Sainte-Marie-aux-Mines, et notamment jusqu'à la cité scolaire.

A noter qu'en parallèle, le Val d'Argent a participé à deux défis : « J'y vais » et « Ville en selle » entre mai et juillet 2021 afin de promouvoir le vélo et plus largement toutes les mobilités douces.

PRISE DE LA COMPETENCE AOM

Par la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) du 24 décembre 2019, les communautés de communes ont été encouragées à prendre la compétence « Autorité Organisatrice de la Mobilité » (AOM) avant le 31 mars 2021. A défaut, la compétence est exercée par la Région à partir du 1er juillet 2021.

Le 29 mars 2021, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Val d'Argent, dans l'idée de pouvoir organiser localement la mobilité, a choisi de prendre cette compétence AOM.

En parallèle, il est étudié la faisabilité de transférer cette compétence au PETR. Comme les besoins, les services et les modes de gestion diffèrent d'une communauté de communes à une autre, un bureau d'étude devrait être missionné en fin d'année 2022 afin que les communautés de communes puissent se prononcer sur ce transfert en fin d'année 2023.

PLAN DE GESTION DE L'ESPACE RURAL ET PÉRIURBAIN

Le Département du Haut-Rhin a initié en 2000 auprès des structures intercommunales volontaires, une démarche de gestion de l'espace rural et péri-urbain appelée GERPLAN. La Collectivité Européenne d'Alsace a repris ce dispositif qui reste inchangé pour le moment : programmation annuelle, modalités d'aides ou interlocuteurs.

En raison de la crise sanitaire qui s'est poursuivie sur l'année 2021, peu d'événements ont eu lieu sur l'année et ainsi aucune demande de subvention a eu lieu au titre du Gerplan par les associations locales.

Du côté des communes, seule celle de Sainte-Marie-aux-Mines a mis en place deux projets s'inscrivant dans le Gerplan:

- plantation d'une haie vive dans la rue du stade – 1 104€, soit 40% d'une dépense subventionnable de 2 759€ HT
- plantation d'arbres et arbustes lors de chantiers pédagogiques avec les écoles - projet ayant obtenu une autorisation de démarrage anticipée et qui sera étudié lors de la programmation 2022.

AVENANT PROGRAMME D'ACTIONS DE PRÉVENTION DES INONDATIONS

Le PAPI GIESSEN LIEPVRETTE a été signé le 7 juillet 2015. Le programme a initialement été mis en place pour protéger la commune de Sélestat suite à la crue de 1990.

Toutefois le SDEA, structure porteuse du PAPI, a souhaité approfondir d'autres actions, telles que la pose de repères de crue sur l'amont du bassin versant, la réduction de la vulnérabilité ou encore la sensibilisation des nouveaux élus.

Un avenant a été signé en septembre 2021 afin de prolonger les actions inscrites au PAPI en ajustant les délais de réalisation de certaines actions et en augmentant les enveloppes de financement des actions d'animation et de sensibilisation.

Dans le Val d'Argent, des diagnostics de vulnérabilité seront proposés gratuitement aux habitants vivant en zone inondable et des repères seront posés en 2022.

Un budget de près de 10 000€ y sera alloué.

REFECTION DU PRATICABLE DE GYM

Attendu depuis des années par l'association de gymnastique l'Ancienne et la cité scolaire (principaux utilisateurs de la salle de gymnastique), le praticable a été changé en fin d'année 2021 grâce aux subventions de la région Grand Est, la Collectivité Européenne d'Alsace et la participation de l'association de gym l'Ancienne, sans lesquels le remplacement n'aurait pas été possible. Le coût total s'élève à près de 39.000 euros TTC.

HABITAT

CRÉATION D'UN SERVICE HABITAT

La CCVA s'est engagée en 2021 dans une dynamique de résorption de l'habitat indigne dans la vallée en recrutant un chargé de mission Habitat à temps plein pour la création et l'animation du service.

Alors que le service continue de se structurer, 22 dossiers sont ouverts, représentant 28 procédures dont 7 clôturées à ce jour. Les procédures sont multiples, elles peuvent être longues et dépasser une année dans certains cas ; notamment en fonction de l'étendu des travaux et/ou lorsque la collectivité a pour obligation de se substituer aux propriétaires et de prendre en charge l'hébergement du ou des locataires. Les sommes engagées par la collectivité sont récupérées en matière de contribution directe auprès des propriétaires, à condition que ces derniers soient solvables.

Pour le compte des communes le demandant, le service Habitat s'occupe également de gérer leurs dossiers d'habitat « indigne » (relevant de la police générale du Maire). Il s'agit des procédures de mise en demeure, des mises en demeure, ainsi que des procès-verbaux de contravention.

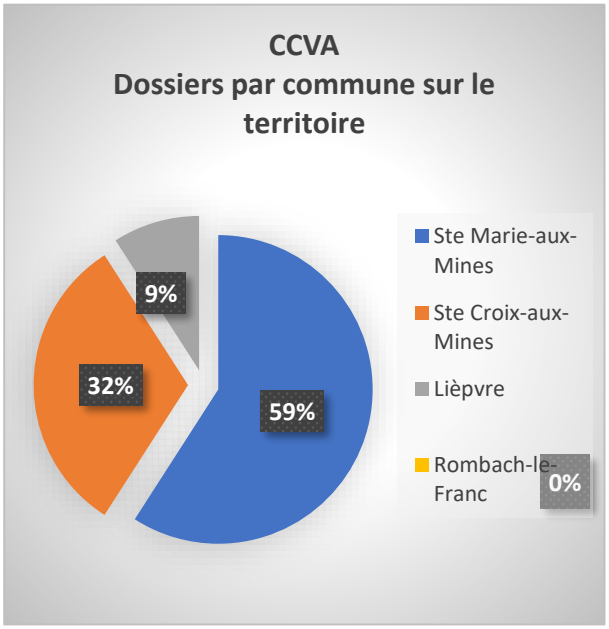

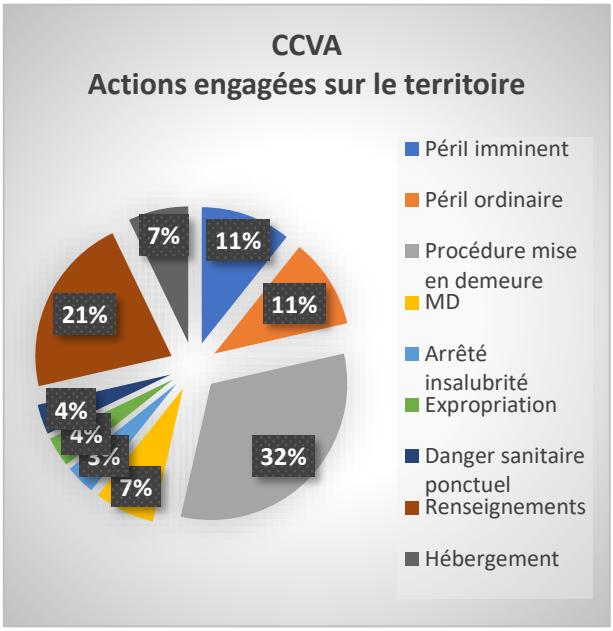

RÉUNION DE LA COMMISSION HABITAT

La « commission habitat » s'est réunie deux fois en 2021, une première fois en milieu d'année et une seconde fois à l'automne. Ces réunions ont permis de valider les derniers points nécessaires à la mise en place du permis de louer (qui rentrera en vigueur le 1 er juillet 2022) et de définir les axes prioritaires de développement retenus, vers lesquels la commission s'oriente.

LES 5 AXES PRIORITAIRES

- **lutter contre l'habitat indigne**
- **mobiliser et remettre sur le marché le parc vacant**
- développer une offre de logements diversifiés
- requalifier les logements intégrés dans les commerces du centre-ville (en lien avec PVD)
- favoriser la coordination des acteurs
- communiquer en direction des personnes âgées et précaires (en lien avec PVD)

MOBILISER ET REMETTRE SUR LE MARCHE LE PARC VACANT

En parallèle des actions menées pour lutter contre les logements indignes, la CCVA a engagé une réflexion autour des logements vacants sur le territoire du Val d'Argent.

A ce jour, les données LOVAC (LOgements VACants) ont pu être récupérées et extraites par l'ADIL pour permettre en 2022 de travailler sur les logements vacants à Ste Marie-aux-Mines en lien avec Petite Ville de Demain. La même démarche est prévue pour les communes de Lièpvre et de Rombach-le-Franc.

Sur Sainte-Croix-aux-Mines, ce travail d'identification du parc vacant a déjà été réalisé avec l'Agence Départementale pour l'Aménagement et l'Urbanisme du Haut-Rhin et la police municipale dans le cadre de la modification du PLU de la commune.

LE PÔLE CULTUREL

UNE NOUVELLE POLITIQUE CULTURELLE

Depuis 2017, l'action culturelle de la Communauté de Communes du Val d'Argent s'inscrit dans le cadre d'une politique culturelle intercommunale claire, adaptée et ambitieuse. Le premier volet de cette politique s'est étalé jusqu'à 2020.
En 2021, le Val d'Argent s'est doté d'une nouvelle politique culturelle, résultat d'un processus de concertation et de dialogue avec les partenaires du territoire, les partenaires institutionnels et les habitants. Le calendrier initial prévoyait de mener ce travail en grande partie au courant de l'année 2020 afin d'adopter notre nouvelle politique au premier trimestre 2021. Cependant, la crise sanitaire que nous avons traversée en 2020 et 2021 ainsi que le report des élections sainte-mariennes a fortement retardé le calendrier.
Pour ce second volet, il s'est d'abord agi d'étudier et de s'appuyer sur le bilan de nos quatre premières années de politique culturelle en identifiant les progressions réalisées mais aussi les difficultés rencontrées. Certaines actions apparaissaient alors comme indispensables à poursuivre alors que d'autres devaient être laissées de côté, parce qu'elles avaient atteint leur objectif ou qu'elles ne s'avéraient plus pertinentes. Malgré tout, le bilan à lui seul ne constituaient pas une base suffisante pour construire notre nouveau projet.

Réactualisation du diagnostic culturel territorial

Outre l'expérience des années précédentes et un premier diagnostic établi en profondeur au courant de l'année 2016, il nous est rapidement apparu nécessaire d'aller au contact des habitants, des acteurs culturels et des partenaires du territoire pour échanger sur leurs perceptions, leurs besoins et leurs attentes vis-à-vis de la vie culturelle du territoire en général et de l'action de la communauté de communes en particulier.

Ainsi, dès le mois d'avril 2021, nous avons lancé une série d'enquêtes ciblées en direction des habitants, des acteurs culturels, des acteurs sociaux, des établissements scolaires, des associations et des entreprises. Au total, nous avons collecté plus de 380 questionnaires, autant d'avis et d'idées qui sont venus nourrir notre démarche. Dans un second temps, nous avons affiné ces résultats à travers des entretiens individuels donnant l'opportunité d'un échange approfondi. Un échantillon représentatif des divers acteurs du territoire a ainsi été entendu (21 entretiens au total) nous permettant une plus grande finesse dans les informations recueillies tout en commençant à esquisser des pistes autour de notre nouveau projet culturel de territoire.
Parallèlement, à travers plusieurs réunions de travail, nous avons sollicité les techniciens qui ont contribué et qui contribueront à la mise en œuvre de la politique culturelle intercommunale. Ainsi, les équipes du Pôle Culturel ont été mises à contribution à travers plusieurs temps d'échanges autour du bilan et des orientations de la nouvelle politique. De même, les techniciens référents des institutions partenaires que sont l'Etat (DRAC, Education Nationale), la Région et le Département (Collectivité Européenne d'Alsace) ont pris part à la réflexion permettant d'affiner un certain nombre de propositions.

Au mois de juin 2021, à l'occasion de la résidence de création de la Compagnie Caravanes autour du spectacle « l'Epicerie Artistique », nous avons finalisé notre actualisation du diagnostic culturel territorial par une grande concertation des habitants du Val d'Argent. Dans chaque commune de l'intercommunalité, un rendez-vous leur a été proposé autour d'un temps de restitution de la création artistique suivi d'un temps d'échange autour de la vie culturelle dans la vallée. Plus de 75 personnes ont ainsi participé à ces rencontres et ont formulé de nombreuses propositions venant alimenter le futur projet culturel de territoire.

Ecriture et adoption du projet

Les élus de la Commission culture, en charge du pilotage et de l'élaboration de la nouvelle politique culturelle, ont suivi et participé à l'ensemble de ces étapes. Toute la « matière » collectée pendant les 4 mois de diagnostic (mars – juin 2021) ont servi de base à l'élaboration du nouveau projet culturel de territoire.
A partir du mois de mai et plus fortement en juin et en juillet 2021, les élus de la Commission ont réfléchi, débattu, arbitré les nombreuses propositions et idées formulées tout au long des derniers mois pour arriver à la rédaction du deuxième volet de la politique culturelle intercommunale.

Soumise aux élus du Conseil Communautaire et adoptée lors de la séance du 14 septembre 2021, cette politique est désormais en vigueur pour les 4 prochaines années. S'étalant jusqu'en 2024, adossée à un calendrier précis et à une enveloppe budgétaire claire, cette nouvelle politique définit une véritable feuille de route, un programme concret pour sa mise en œuvre.

Les enjeux de la nouvelle Politique Culturelle Intercommunale

Dans une logique de continuité mais avec une volonté de s'adapter à un projet politique de l'intercommunalité et de répondre à des besoins exprimés, notre nouvelle politique culturelle répond à divers enjeux :

- Re-dynamiser les pratiques culturelles durement touchées par la crise sanitaire.
- Affirmer le rôle prépondérant de la communauté de communes dans la vie culturelle du territoire (offre culturelle des services, publics spécifiques, structuration du secteur, etc.).
- Cibler de nouvelles opportunités de développement culturel (enseignement artistique, résidences, archives patrimoniales, aménagement de sites, etc.).
- Créer des synergies entre les acteurs de la culture.
- Favoriser et accompagner les initiatives locales à teneur culturelle.
- Faire rayonner le territoire auprès des publics locaux, régionaux et touristiques.
- Investir culturellement l'espace public ou privé pour aller au-devant de chacun.

Un soutien précieux de nos partenaires institutionnels

Déjà à nos cotés lors de notre premier plan (2017 – 2020), les partenaires institutionnels que sont l'Etat (DRAC et Education Nationale), la Région Grand Est et la Collectivité Européenne d'Alsace nous ont renouvelé leur confiance à travers la mise en place d'une nouvelle convention de développement culturel et artistique pour le Val d'Argent.

Animés par la volonté commune de réduire les inégalités, notamment territoriales, d'accès à la culture, les partenaires de la convention s'engagent dans une démarche partenariale de soutien à la mise en œuvre du projet territorial de développement culturel.

Fruit d'un travail de concertation, cette convention, signée le 30 novembre 2021, pose le cadre d'action et de collaboration autour d'objectifs communs. Assortie d'un accompagnement des services culturels et d'un engagement financier, cette convention permet de soutenir concrètement la démarche de structuration et de développement de l'action culturelle intercommunale.

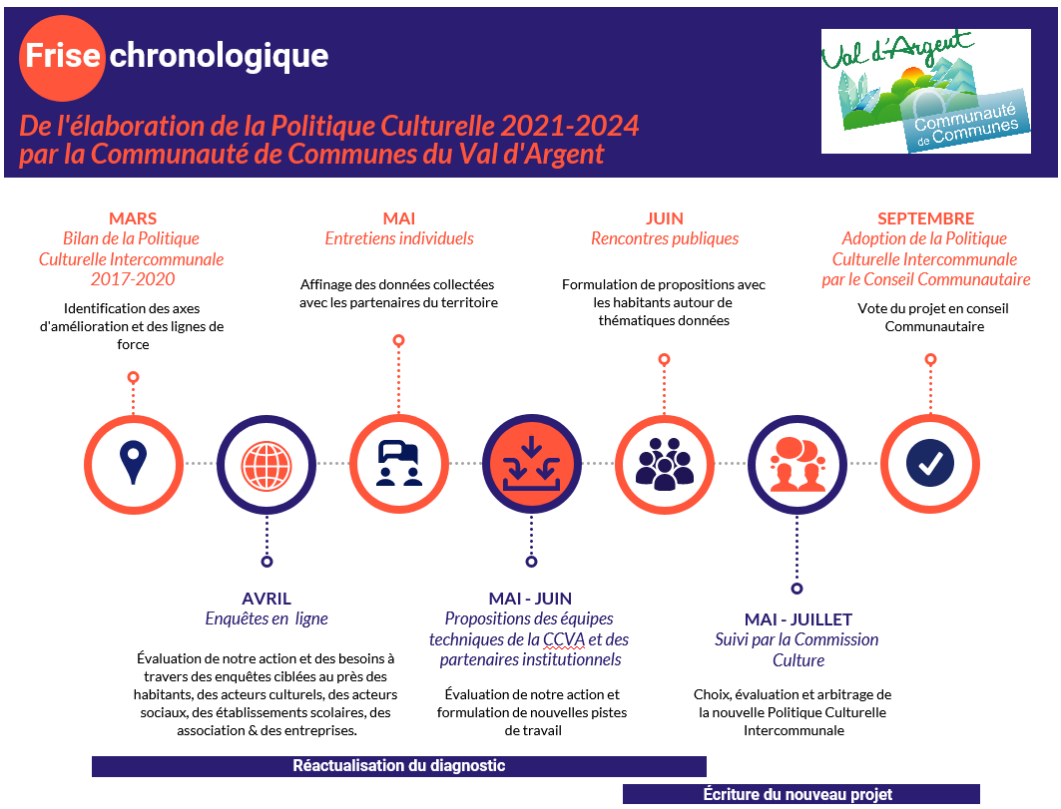

DÉVELOPPEMENT CULTUREL ET ARTISTIQUE

Le service du développement culturel et artistique est en charge de la mise en œuvre et du suivi du projet culturel de territoire. En 2021, il a accompagné les élus et les partenaires dans le renouvellement de la politique culturelle mais a également piloté plusieurs projets importants tels que les résidences artistiques ou les événements de grande envergure.

Les résidences artistiques

L'Épicerie Artistique, Cie Caravanes

Suite à la crise sanitaire, le projet initial « Maison de Poupée » avec la Compagnie Caravanes a été repoussé. La compagnie a proposé une alternative, un spectacle mêlant théâtre et commerce ambulant en lien avec les partenaires historiques du projet : Scènes & Territoires et le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges.

Période de présence: 12 juin au 19 juin**, 2 jours par commune.**

A l'issue du deuxième jour, une restitution du travail a été présentée au public conjointement à une réunion publique. Celle-ci a permis d'inviter les habitants et d'entamer une réflexion via des groupes de travail autour de la Politique Culturelle Intercommunale II.

La Cie est revenue le **25 septembre** pour donner une version définitive de son spectacle au marché de Sainte-Marie-Aux-Mines. Une deuxième représentation a eu lieu le 5 juillet lors du marché paysan.

Fréquentation : Environ 250 spectateurs lors de la période de résidence sur les moments d'accueil du public. Une centaine à la représentation.

Im Wald – échappée Sylvestre Cie Les Clandestines

Prévue elle aussi pour 2020, cette résidence est portée par le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges pour mettre en valeur le patrimoine industriel bâti.

La Cie Les Clandestines a entraîné une chorale constituée d'amatrices du Val d'Argent dans un contexte où le chant était pourtant soumis à de lourdes restrictions. **5 répétitions** ont eu lieu pour ce spectacle basé sur les Lieder de Schubert déclamé lors d'une déambulation dans le parc de la Villa Burrus.

Les deux représentations finales ont eu lieu le **10 octobre** lors du pique-nique musical de l'association Un Jardin Passionnément couplé avec l'inauguration du local d'archive textile de la CCVA.

Fréquentation : 400 personnes sur l'ensemble de la journée.

Les évènements de grande envergure

Les Carnets de Cerise

Cet évènement a eu lieu dans le cadre du projet « Dans Ta Bulle » avec le financement du Centre National du Livre. Le spectacle mêlant histoire contée et support vidéo des planches de bande dessinée projetées en fond de scène a eu lieu au **théâtre municipal de Sainte-Marie-Aux-Mines**. En raison des conditions sanitaires le spectacle a dû être reporté. Prévu initialement le 4 novembre 2020, il a finalement eu lieu le **10 novembre 2021**.

En amont de l'évènement, les classes de la vallée ont travaillé sur la bande dessinée, l'histoire de Cerise. L'œuvre s'adressant à un public à partir de 8 ans, c'est essentiellement le cycle 3 qui a été visé par cette action. Pour garantir l'accès des écoliers ayant travaillé sur l'œuvre en 2020, il a été décidé, en raison du contexte sanitaire en vigueur, de limiter la **séance aux seuls scolaires** évitant ainsi l'application du Pass Sanitaire. De fait, la présence des scolaires était garantie pour clore ce travail en apothéose.

Fréquentation : 220 spectateurs

Orchestre Symphonique de Mulhouse – Bach Passionnément

Le **3 décembre** l'OSM était accueilli au théâtre de Sainte Marie-Aux-Mines pour un programme consacré aux œuvres de Jean-Sébastien Bach. Cette venue s'inscrit dans le cadre des **concerts décentralisés** en partenariat avec la **Collectivité européenne d'Alsace**.

En amont du concert, un membre de l'OSM s'est rendu à la cité scolaire ainsi qu'à l'école Sainte Geneviève pour une présentation de son travail de musicien, de l'orchestre et de son instrument, le violon.

Fréquentation : 145 spectateurs.

MÉDIATHÈQUE – LECTURE PUBLIQUE

Une année toujours marquée par la crise sanitaire

L'année 2021 a été fortement marquée par la crise sanitaire. Si la Médiathèque du Val d'Argent a pu rester ouverte toute l'année, il a fallu constamment s'adapter, au gré des protocoles sanitaire de la crise Covid-19.

Ainsi, de janvier à mars, la Médiathèque a maintenu ses portes ouvertes avec un protocole sanitaire stricte (masque obligatoire, sens de circulation, gel hydroalcoolique). Des restrictions ont pesé sur le volet animation de notre activité avec des jauge limitées dans les espaces ouverts au public et dans les salles d'animations (une chaise libre entre les personnes ou groupes de personnes en janvier puis une personne pour 4m²).
En avril, nous avons dû faire face au 3ème confinement national (du 3 au 29 avril). La Médiathèque ne pouvant accueillir du public sur ses temps d'ouverture habituels, un service de prêt sur réservation a été proposé aux usagers. Avec l'expérience de l'année 2020, les usagers, comme l'équipe, se sont vite mis en ordre de marche sur ce mode de fonctionnement. Paradoxalement, il nous était encore possible de proposer des animations à la Villa Burrus pendant cette période avec un protocole sanitaire strict et une jauge limitée (une chaise libre entre les personnes ou groupes de personnes).

A partir du mois de mai, les médiathèques ont pu rouvrir et l'étau s'est progressivement desserré. Les jauges ont été assouplies jusqu'en juillet où elles ont été finalement supprimées tout en maintenant le protocole sanitaire habituel (masque obligatoire, sens de circulation, gel hydroalcoolique).
A partir du 9 août, le pass sanitaire est entré en vigueur dans les médiathèques. Cette évolution alourdie le fonctionnement de la Médiathèque. En effet, le contrôle des pass nécessite de dédier du personnel et du matériel à cette nouvelle obligation. Il a fallu également faire preuve de pédagogie, voire de diplomatie avec des usagers parfois dans l'incompréhension ou l'opposition face à ce dispositif. L'arrivée du pass sanitaire marque également la fin de l'obligation du port du masque. Les autres mesures sanitaires restent en vigueur. Cette situation perdurera jusqu'à la fin de l'année 2021.

Une programmation malgré tout dynamique

En 2021, la Médiathèque propose à nouveau une programmation dynamique. Malgré les restrictions, notamment en termes de jauge ou dans le cadre du pass sanitaire, il a fallu jongler avec le calendrier, les animations en extérieur ou les propositions en ligne pour proposer, tout au long de l'année, une programmation riche et variée aux habitants du Val d'Argent.

Atelier nichoirs – 5 mai 2021

Alors que la crise sanitaire venait limiter les initiatives associatives et la vie culturelle sur le territoire, il a été indispensable de maintenir, pendant cette période de repli forcé, un havre de culture et de partage dans le Val d'Argent. Le répondant du public a conforté ce choix. Au premier quadrimestre, avec les contraintes encore très fortes sur les jauges, les animations qui rencontraient un certain succès auprès du public ont été doublées voire triplées, afin d'accueillir un maximum de monde.

Plusieurs thématiques ont été déclinées au courant de l'année 2021, notamment celles initialement prévues en 2020 et reportées, comme celle des oiseaux qui s'est tenue en mai et juin 2021. La bande dessinée avec le projet « Dans ta Bulle » a aussi été mise à l'honneur ainsi que l'humour qui a fait l'objet d'un mois dédié en octobre.

Au total, en 2021, ce sont 106 animations qui ont été proposées, rassemblant plus de 4 400 personnes. Après une année de ralentissement en 2020 lié à la crise sanitaire, la programmation culturelle de la Médiathèque est donc revenue sur ses niveaux d'avant-crise, tant au du point de vue de la fréquentation que de la quantité et la variété des propositions.

Atelier BD – 3 avril 2021

Des indicateurs qui témoignent d'une certaine fragilité de l'activité

Si l'action culturelle de la Médiathèque repart à la hausse en 2021, elle fait plutôt figure d'exception. Les autres indicateurs d'activité ont, en effet, tendance à se stabiliser sur les chiffres de 2020.

Ainsi les abonnements, après avoir enregistré une baisse de plus de 20% se stabilisent autour de 600 abonnés (606 exactement en baisse de 8,5 % par rapport à 2020). Cette légère baisse s'explique par la comptabilisation des inscrits dont les abonnements s'étalent de date à date. En 2021, les défections des usagers, du fait de la crise sanitaire, ont continué d'être enregistrées.

Ce constat est d'ailleurs partagé par toutes les médiathèques en France qui enregistrent des baisses entre 30 et 60% (en moyenne autour de 50%) au niveau des abonnements.

Au niveau des prêts de documents, l'activité remonte par rapport à 2020. Avec 33 895 prêts, nous demeurons encore loin des chiffres d'avant crise mais la progression (+ 15%) est tout de même significative. Le fait d'avoir maintenu un service de prêt sur réservation, au plus fort des restrictions, a permis d'assurer la continuité de l'activité et de maintenir le lien avec les usagers.

Au prix d'une grande souplesse et d'une constante réorganisation, les accueils de classes ont été relancés. Leur répartition demeure très inégale dans l'année du fait des protocoles mouvants et pas toujours en adéquation entre un ERP et un établissement scolaire. Néanmoins, grâce à un étroit dialogue avec les écoles, un calendrier permettant de réaliser 96 accueils pour 29 classes différentes a pu être mis en place.

Accueil de classe hors-les-murs – 21 janvier 2021

Section romans en secteur jeunesse

Afin de renouveler le fonds documentaire de la Médiathèque et de continuer à le rendre attractif pour ses usagers, la Médiathèque du Val d'Argent attache une grande importance à sa politique d'acquisition. En 2021, le budget alloué à l'acquisition de documents (28 000€) a permis d'étoffer les collections d'imprimés, de documents vidéo et audio pour les adultes et les enfants. Au total ce sont plus de 1 800 documents qui ont été acquis en 2021. A cela s'ajoute différents abonnements à la presse ou à des magazines à hauteur de 47 titres pour les adultes et 9 pour les enfants.

Si la reprise des animations est spectaculaire en 2021, tous les indicateurs d'activité n'ont pas évolué de la même manière. S'il est clair que la reprise est bien présente cette année, les usagers ne sont pas encore tous revenus à la médiathèque. Ainsi l'année 2021 apparaît comme une année de remise en marche qui a permis de reconstruire progressivement le lien avec nos usagers et de remettre en place nos activités. A ce titre les partenariats apparaissent comme un maillon fort de notre action.

De solides partenariats

Il serait trop long de citer l'ensemble des actions portées en partenariat au niveau de la Médiathèque, tant cela constitue l'ADN de l'action culturelle. De manière significative, il est important de souligner les liens forts avec les écoles où les plannings ont été maintes fois remaniés afin de permettre à tous les élèves de revenir à la médiathèque à l'occasion des accueils de classe. Par ailleurs, les écoles et la cité scolaire ont été associées à plusieurs projets spécifiques comme la création de bandes dessinées avec le projet « Bulles de légendes » en janvier ou des rencontres d'auteurs comme avec « Dabitch » en novembre.

Animation Bulles de légende – 6 janvier 2021

Les portages à domicile ont été maintenus toute l'année au profit d'une dizaine de bénéficiaires et les lectures en maison de retraite (Sainte-Marie-aux-Mines et Sainte-Croix-aux-Mines) ont également pu reprendre. Elles se sont déroulées sur l'ensemble de l'année du côté de l'Apalib de Lièpvre et sur le dernier trimestre à Sainte Marie aux Mines. Des moments de partage toujours attendus par les pensionnaires.

Les projets de partenariats avec le Centre Socioculturel ont également repris avec les animations dédiées au réseau RAM, le traditionnel cinéma plein air ou l'animation « Ça se passe à la Villa » ou « Cosplay » dédiée aux adolescents.
Les liens avec les Tournesols ont été réactivés à travers des temps de lecture en institution (en moyenne 2 par mois), la mise en place d'un club cinéma (« ciné papotes ») ou encore des accueils adaptés à la Villa Burrus.
L'accueil du dispositif « Par les Villages » de la Comédie de Colmar a pu se faire avec le spectacle « Nous revivrons » mi-novembre au Théâtre de Sainte-Marie-aux-Mines, suivi d'une rencontre avec la comédie après la représentation.

Enfin, nous avons également repris des animations « hors-des-murs » de la Médiathèque en allant à la rencontre des habitants. En été par exemple, avec la ballade littéraire au mois de juin et le dispositif « La Médiathèque prend l'air » dans le parc Jules Simon de Sainte-Marie-aux-Mines et le Jardin public de Lièpvre au mois de juillet. Mais aussi plus tard dans l'année en investissant le théâtre de Sainte Marie aux Mines pour de grands spectacles avec la Compagnie GoneProd, l'Orchestre Symphonique de Mulhouse ou la Comédie de Colmar.

La Médiathèque prend l'air à Lièpvre – 9 juillet 2021

Au niveau des liens avec la Bibliothèque Départementale, la création de la Collectivité Européenne d'Alsace au 1er janvier 2021 a rebattu les cartes pour la Médiathèque du Val d'Argent. En effet, la Médiathèque Départementale du Haut Rhin (MDHR), avec qui nous étions en lien depuis toujours, n'existe plus et à laissé sa place à la Bibliothèque d'Alsace, fusion des Médiathèques Départementales du Haut Rhin et du Bas-Rhin. Ainsi, la réorganisation territoriale initiée par la Collectivité Européenne d'Alsace nous a placé dans une nouvelle géographie : « Alsace Centrale ». De fait, nous sommes désormais liés à l'établissement de Villé. Nos interlocuteurs ont donc changé mais les missions de prêts et de conseils auprès de la Médiathèque du Val d'Argent demeurent les mêmes. Depuis plusieurs années, la Médiathèque du Val d'Argent proposait une offre numérique (Calice68) à ses usagers en s'appuyant sur des contenus gérés par la MDHR. En travaillant désormais avec Villé, nos usagers ont accès aux contenus de la plateforme bas-rhinoise. En 2022, une fusion des deux plateformes est prévue pour proposer un site internet unique d'offre en ligne de cinéma, musique, livres numériques, livres audios, presse et jeux vidéo.

Clap de fin pour « Dans ta bulle fin du projet »

Atelier avec Philippe Larbier – Mars 2021

En 2020, la Médiathèque du Val d'Argent décrochait une subvention du Centre National du Livre (CNL) dans le cadre du projet « Dans ta bulle ! À la rencontre de la BD ». Ce projet ambitieux faisait la part belle à la bande dessinée avec un programme ambitieux et fourni autour de la bande dessinée : rencontre d'auteurs, ateliers, création de bande dessinée, initiation au dessin, jeux, spectacles, expositions étaient prévus.

Malheureusement, en raison de la crise sanitaire, un nombre important d'animations a dû, en accord avec le CNL, être annulé et reporté en 2021. Ainsi au courant de l'année deux temps forts autour de la BD ont été proposés. Le premier au premier trimestre 2021, avec en clôture la venue de « Larbier », auteur des « Petits Mythos » autour de rencontres, d'ateliers et de dédicaces. Le second en novembre avec, en point d'orgue, le spectacle « Carnets de Cerise » au Théâtre de Sainte Marie aux Mines.

Un nouvel espace à la Villa Burrus

Depuis quelques temps, l'équipe de la Médiathèque porte un projet de réaménagement de ses espaces. En attendant que celui-ci voit le jour, un espace du rez-de-chaussée sera aménagé en un espace de détente et de convivialité. Celui-ci prendra corps dans l'ancienne salle de presse en face de la borne d'accueil. Un lieu de passage inévitable pour tout usager qui sera invité à prendre, s'il le souhaite, un moment en toute décontraction. En 2021, une première tranche budgétaire a été affectée à ce projet qui doit se concrétiser en 2022.

Un nouvel espace de convivialité en réflexion au rez-de-chaussée

Un partenariat innovant avec les Tournesols

La Médiathèque du Val d'Argent acquiert chaque année des documents afin d'étoffer ses collections et garantir l'attractivité de son fonds. Ces documents avant d'être proposés aux usagers sont « équipés ». C'est-à-dire qu'ils sont couverts (pour augmenter la durée de vie du document parfois grandement manipulé), estampillés (rappel de propriété), côtés (en vue de son classement) et numérotés (via un code-barre).

Les Tournesols proposent plusieurs services dont certains orientés vers l'emploi des personnes en situation de handicap. Au niveau de l'accueil de jour en particulier, les prestations sont organisées autour de 2 axes : l'un visant à permettre aux usagers d'acquérir leur autonomie dans la vie quotidienne et de prendre leur "envol", l'autre visant l'acquisition de compétences de base, "passerelle" vers le milieu professionnel. Les ateliers de la "Passerelle" visent à acquérir des gestes techniques de base nécessaires à une évolution vers le milieu du travail.

Affiche visant à informer le public du partenariat avec Les Tournesols

Ainsi, souhaitant faire converger les besoins d'équipement de la Médiathèque et la volonté des Tournesols de mettre en place des ateliers passerelle, un partenariat a été conclu au début de l'année 2021 autour de l'équipement des livres achetés par la Médiathèque. Cette expérimentation innovante permet de répondre aux besoins des partenaires tout en restant dans une logique de circuit court à l'échelle locale.

PATRIMOINE – PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

Inventaire et valorisation des archives et des collections documentaires

Le service Archives & Patrimoine assure le classement des archives auprès d'une dizaine d'établissement dans le Val d'Argent.

Travaux de classement dans les communes

En 2021, des travaux d'archivage et d'inventaire ont été réalisés dans les communes de Lièpvre, Sainte-Croix-aux-Mines et Sainte-Marie-aux-Mines, pour un volume global de 200 heures de travail dans l'année.

Recherches historiques, généalogiques et administratives

Le service Archives & Patrimoine assure des recherches à caractère historiques, généalogiques ou administratives pour le compte de particuliers, des services municipaux et intercommunaux.

Par recherche, on entend toute demande adressée par mail ou courrier, et nécessitant la transmission d'un ou plusieurs documents. Dans le cadre des recherches généalogiques, comportant des actes rédigés en allemand gothique, l'archiviste effectue systématiquement la traduction / transcription de l'acte en français pour faciliter la tâche du chercheur.

En 2021, le service a réalisé 240 recherches réparties ainsi :

- 16 recherches administratives, pour les besoins des communes et de la communauté de communes
- 119 recherches généalogiques
- 105 recherches historiques

Achèvement de la tissuthèque et valorisation des archives textiles

L'année 2021 a été marquée par la finalisation du chantier de la tissuthèque, qui a été aménagée au sous-sol de la villa Burrus. Pour mémoire, ce projet consistait à rassembler en un même lieu l'ensemble des collections de registres d'échantillons textiles du Val d'Argent, pour lesquelles la Communauté de Communes du Val d'Argent est devenue le propriétaire ou le dépositaire légal. Une première phase de chantier fut engagée en 2020, avec l'aménagement d'un premier local archives permettant le stockage du fonds Edler & Lepavec.

Durant l'hiver 2020/2021, trois autres pièces du sous-sol (ancien local généalogique) ont bénéficié de travaux de mises aux normes coupe-feu, d'électricité, et de l'installation d'un système de déshumidification. L'installation fut finalisée en mars 2021, avec la pose des rayonnages fixes.

Montage des rayonnages du local archives textiles – Mars 2021

D'avril à mi-juin 2021, les archives textiles de la Société industrielle de Sainte-Marie-aux-Mines (environ 750 registres) et de l'ancien Espace musées du Val d'Argent (environ 1000 registres) furent déménagées vers le local archives textiles au sous-sol de la villa Burrus.

A la fin du mois de juillet 2021, un agent des services techniques a signalé l'existence de vieux livres dans le grenier de la friche Normalu à Sainte-Marie-aux-Mines. Après vérification, ces « vieux livres » sont en réalité des registres d'échantillons des entreprises textiles qui se sont succédées sur le site depuis le milieu du 19e siècle. Au total, près de 600 registres ont été découverts au grenier, laissés en vrac à même le sol et sous les combles. L'ensemble représente près de 100 mètres linéaires d'archives et couvrent la période 1840 à 1950 environ. Durant près de trois mois, ces archives ont été descendues du grenier, dépoussiérées sommairement et reclassées pour intégrer la tissuthèque du Val d'Argent. Actuellement, le fonds de la tissuthèque s'élève à environ 4000 registres, dont la moitié est inventoriée à ce jour, en tenant compte de la découverte du fonds Normalu.

Découverte d'environ 600 registres d'échantillons textiles dans la friche Normalu durant l'été 2021

La tissuthèque fut inaugurée officiellement le 10 octobre 2021, et des visites guidées organisées tout au long de la journée, ont attiré 80 personnes environ.

En octobre et novembre 2021, une douzaine d'étudiants de la Haute Ecole des Arts du Rhin (HEAR) est venue à la Villa Burrus étudier les fonds textiles, et réinterpréter certains modèles dans le cadre de leurs travaux d'étudiants. Leur venue a donné lieu à un reportage diffusé sur France 3 Grand Est, en novembre 2021.

Travail d'analyse des tissus par les étudiants de la HEAR – Automne 2021

Actions de valorisation du Patrimoine

Le service Archives & Patrimoine met en œuvre tout au long de l'année un programme d'animations, d'expositions, de publications et de visites pour valoriser le patrimoine du Val d'Argent.

Ateliers pédagogiques

Le service organise tout au long de l'année des ateliers pédagogiques à l'attention des écoles. En 2021, 29 ateliers ont été organisés pour les écoles maternelles et primaires de la vallée. Ils furent suivis par 523 élèves au total, dont 8 classes Ulis.

Les thématiques traitées abordent l'évolution paysagère et urbaine, les contes et légendes, et prolongent l'enseignement dispensé en cours. Les ateliers ou visites sont systématiquement accompagnés d'un livret réalisé par la médiatrice du patrimoine, et se présentent parfois sous la forme plus ludique d'un escape game.

Durant l'été 2021, un escape game fut proposé au jeune public du Val d'Argent dans les sous-sol de la piscine de Sainte-Marie-aux-Mines. L'animation fut suivie par environ 80 enfants, accompagnés de leurs parents, durant la saison estivale.

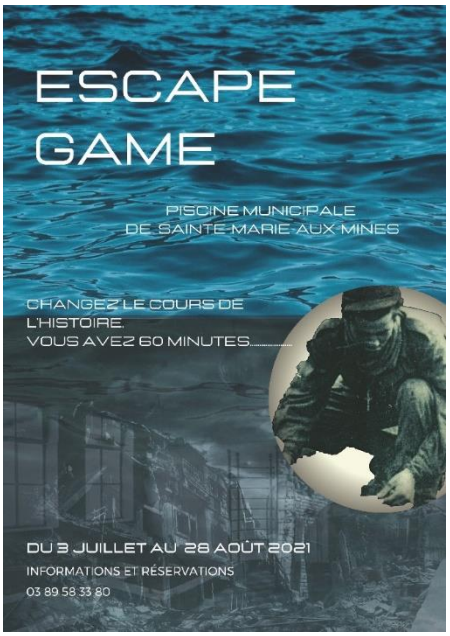

Randonnée pique-nique au Frankenbourg et au Chalmont
Août 2021

Visites guidées, théâtralisées et conférences

Afin de faire apprécier la diversité du patrimoine à sa juste valeur, Le Pays d'Art et d'Histoire met en place des visites découvertes et conférences à l'intention du public local, régional et touristique. Elles prennent la forme de visites classiques, de visites théâtralisées ou de randonnées commentées. Elles s'inscrivent aussi dans le cadre d'opérations nationales, telles que la Nuit des Musées, les Rendez-vous aux Jardins, les Journées du patrimoine ou celles de l'Architecture. En été, la fréquence des visites est plus soutenue, avec 5 visites organisées en moyenne chaque semaine, pour découvrir le patrimoine minier, textile, paysager, religieux et militaire du Val d'Argent. A l'occasion des Journées du Patrimoine et du Carrefour Européen du Patchwork, des conférences sur la thématique Amish complètent l'offre annuelle. En 2021, 48 visites ont été proposées au total, et ont été suivies par 741 personnes.

Créées en 2007, les visites théâtralisées trouvent chaque année leur public. En raison du contexte sanitaire lié au Covid-19, chaque représentation a été limitée à une cinquantaine de personnes, et les 5 dates proposées ont drainé 268 personnes en tout. En 2021, les visites contées ont évoqué les origines et le développement de l'intercommunalité en Val d'Argent, en traitant divers aspects des projets intercommunaux sur un ton léger.

Visite contée sur l'intercommunalité se termine en chanson *« We are the world, we are the com com »*

Le CIAP – Les Clés du Val d'Argent et expositions

Le service Patrimoine monte chaque année des expositions temporaires, qui sont présentées à la Médiathèque du Val d'Argent et / ou au CIAP – Les Clés du Val d'Argent. D'avril à octobre 2021, le CIAP a accueilli environ 250 personnes.

Deux expositions ont été réalisées. La première était visible au CIAP durant l'été 2021 et portait sur la thématique des cités ouvrières et des logements HLM en Val d'Argent. Elle a été visitée par 200 personnes environ. Cette thématique a également été traitée sous la forme d'une conférence au CIAP à l'occasion des Journées de l'Architecture en octobre 2021, et suivie par une dizaine de personnes.

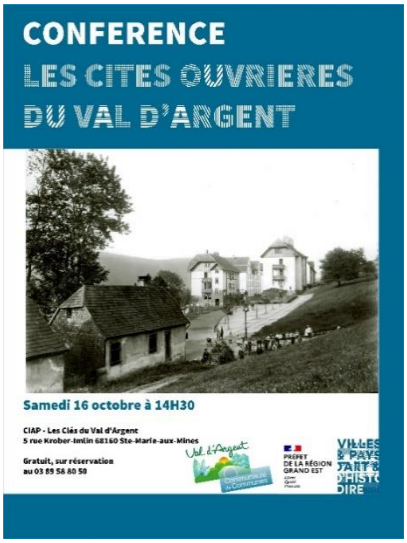

Inauguration et exposition au local archives du Val d'Argent

A l'autonome 2021, une exposition a été montée sur la thématique de la production textile du Val d'Argent, à l'occasion de l'inauguration du local archives textiles et de la représentation de la création musicale Im Wald, le 10 octobre 2021, dans le parc de la Villa Burrus. La manifestation a drainé environ 250 personnes environ sur l'ensemble de la journée.

LES LABS – Culture numérique

Suite à une année 2020 de transition marquée par l'absence d'un responsable et la présence très affirmée du COVID, l'arrivée d'un nouveau responsable en décembre a permis de remettre à plat et de relancer le projet des labs.

Les labs ont réaffirmé leur identité protéiforme en proposant des actions diverses, sous des formes variées, et à destination de tous les publics : informatique, numérique, musique assistée par ordinateur, impression 3D, jeux vidéo, électronique, intelligence artificielle, photographie, vidéo, etc. Ce n'est pas moins de 59 animations qui ont été proposées, sans compter les accueils scolaires, les accueils personnalisés sur rendez-vous autour du numérique et les actions de partenariats fréquentes notamment avec la médiathèque et le service patrimoine.

Ils se sont également positionnés comme un des acteurs participant à la réflexion des usages autour du numérique (« garder le contact pendant le covid », « les fake news », « la 5G », « les données personnelles », etc.).

Un travail d'inventaire complet du matériel a été mené et une réorganisation de la salle des labs a été élaborée au fil d'expérimentations et de concertations avec les collègues des autres services et le public.

Les partenariats ont été progressivement renoués avec Les Tournesols, le CSCVA, l'OSJC, le Tremplin numérique et l'Education nationale et demandent à être consolidés, notamment pour développer des actions hors-les-murs.

Les labs ont également mené une politique très active de médiation et de communication sur le web, notamment avec le concours d'un stagiaire de l'IUT Métiers du Multimédia et d'Internet et en particulier sous forme de vidéos.

La fin de l'année 2021 est marquée par le départ de Léo Géhin (en charge de la fracture numérique) pour la maison France Services à la mairie de Sainte-Marie-aux-Mines, ainsi que celui de Gabriel Michel (responsable des labs) à l'issue de son CDD.

L'enjeu majeur pour 2022 est de redéfinir politiquement l'implication de la collectivité au regard du numérique, que ce soit concernant la lutte contre la fracture numérique et l'accès aux populations du territoire aux équipements de pointe qui composent les labs.

Actions

- **Expériences aux Labs »** : une fois par mois une après-midi d'expérimentations (impression 3D, musique assistée par ordinateur, robots, etc). Travail de partenariats et interventions hors les murs à entreprendre.
- **Pratique(s) Numérique(s) »** : accueils personnalisés sur rdv les mardis et vendredis, ateliers informatiques au couarail de RLF et à la Villa Burrus, formation informatique proposée aux agents de la collectivité, approche de coordination avec le CSCVA, soirées discussion/échanges (fake news, 5G, etc.). Nécessité d'un travail de fond avec les partenaires et associations. Nécessité d'une action de coordination à l'échelle du territoire.

- **Accueils scolaires** : concernent les CP à CM2. Contexte COVID = peu d'accueils. Suite au forum des enseignants, 7 projets d'ampleur pour 2022 ont été dégagés. Actions avec le collège et le lycée à réactiver.
- **Culture Gaming »** (jeux vidéo) : public ado récurrent pendant les vacances scolaires et les samedis après-midi. Projet à fort potentiel pour attirer ces publics dans l'enceinte de la Villa Burrus. Actions hors les murs à développer (ex : CIAP).
- **Autour du web (action Labs/Informatique)** : administration des sites internet dans une optique de valorisation et de diffusion de contenus créés par les services. **ATTENTION** : il ne s'agIt pas de communication. Réseaux sociaux : Youtube CCVA/PC, Facebook Labs, Facebook Médiathèque (en collab. avec Félicie). Projet TikTok au niveau des Labs.
- **Fiches Projets :** réalisation à l'été 2021 de fiches projets : jeux vidéo, fracture numérique, prêts d'équipements numériques et « micro folie ».

Atelier au LABS

- **Club photo** : atelier mensuel (10 participants) et projets en collaboration avec la médiathèque. Travail de fond à entreprendre avec le public ado.

Partenariats

- **Tournesols :** accueil d'un groupe (CAJ) en autonomie (+ jeux vidéo) tous les mercredis après-midi, atelier informatique/numérique en quinzaine et projets ponctuels (photographie et sensibilisation à l'hygiène buccodentaire).
- **Tremplin numérique :** opération de don de matériel, prêt de matériel et transmission d'un listing de missions potentielles pour de futurs stagiaires.
- **Médiathèque :** collaboration quasi-systématiques avec un ou plusieurs secteurs pendant les cycles thématiques, actions numériques transversales, support technique, et le club photo travaille également en fonction des thématiques mises en œuvre. Accompagnement sur la mise en ligne de l'actualité de la médiathèque sur le site internet et les réseaux sociaux.
- **PAH** : collaborations récurrentes (réalité virtuelle, escape game, jeux vidéo, valorisation des archives textiles, etc.)

- **Stagiaire** : un stagiaire de l'IUT Métiers du Multimédia et de l'Internet reçu pendant 10 semaines autour de l'activité des labs en général et un projet de réalisation de vidéo de vulgarisation numérique, et d'accompagnement de l'usager à l'utilisation du site Internet de la médiathèque.
- **CSCVA** : deux réunions autour de la fracture numérique. Quatre séances d'accueils personnalisés proposées. Nécessité d'une action coordonnée mais difficulté à accorder nos modes opératoires et nos calendriers.
- **OSJC** : Trois séances proposées pendant l'été. Deux participants. Réflexion sur le partenariat avec l'OSJC à l'échelle du Pôle Culturel.
- **Scolaires** : nécessité de mettre en place des actions coordonnées avec l'académie. Approche projet avec les enseignants à privilégier. L'accueil de classe fait peser une lourde contrainte matérielle sur la salle des labs qui a besoin de flexibilité pour mener à bien ses missions.
- **Sur le territoire** : action de formation informatique auprès d'ATSEM et d'agents techniques de Sainte-Marie-aux-Mines.

LES CHIFFRES CLÉS

- Animations (hors accueils personnalisés) = 59 animations proposées
- Accueils personnalisés : 24 (28 participants)
- Ateliers info Couarail : 6 participants actifs, 8 ateliers menés
- Ateliers info Villa Burrus : 4 participants actifs, 7 ateliers menés
- Les Tournesols : 6 participants actifs, 17 ateliers menés en quinzaine et présence du groupe en autonomie aux labs tous les mercredis après-midi.
- Expériences aux labs : une trentaine de participants au total.
- Gaming : 5 participants à la simulation auto + plusieurs jeunes intéressés par les jeux vidéo et en visite aléatoire régulière aux labs, en particulier le samedi après-midi.
- Pratique(s) numérique(s) sur les 3 soirées proposées : 6 participants pour la première séance. Pas de participants pour les deux autres séances.
- Accueils scolaires : 7 accueils (134 élèves)

La fréquentation moyenne de la salle des labs sur une semaine est d'environ 12 personnes (une moyenne de 636 visites sur l'année). C'est une moyenne stable constituée d'habitués. Nous avons eu un pic de fréquentation lors de la rentrée scolaire et l'inscription pour obtenir la carte des bus : environ 5 personnes supplémentaires par semaine pendant 1 mois. Et nous avons environ 2 à 3 personnes par semaine qui viennent ponctuellement pour une démarche administrative, imprimer un CV ou un document, etc.

Sans compter les visiteurs qui ne se connectent pas, nous avons enregistré 258 sessions sur les postes, sachant que pour le groupe des Tournesols, généralement 5 usagers sont connectés sur la même session le mercredi après-midi. La durée moyenne de connexion est de 51 minute. Les sites les plus visités sont Google, Youtube, Facebook et le site de la Médiathèque (proposé par défaut à la connexion). Il n'a jamais été demandé d'installation d'un logiciel en particulier. Seul le navigateur internet et la suite Libre Office sont utilisés.

LE PÔLE TECHNIQUE

LA RÉGIE INTERCOMMUNALE DE TÉLÉDISTRIBUTION

La CCVA est propriétaire d'un réseau HFC (Hybride : Fibre optique – Câble coaxial) qui permet d'offrir aux habitants, entreprises et administrations du Val d'Argent des services de :

- Téléphonie
- Télévision
- Internet (débit jusqu'à 500 Mbit/s-25 Mbit/s)

Depuis 2020 un nouveau partenariat existe entre la RIT et la société Vialis de Colmar.
Vialis assure l'intégralité de la gestion commerciale des offres TV, internet et téléphonie sur le réseau.
La RIT garde l'entière maîtrise du réseau intercommunal dont elle assure l'exploitation, la maintenance et le financement.

LES STATISTIQUES 2021 ARRÊTÉES AU 17 JANVIER 2022

	01/01/2021	17/01/2022
Clients multi	1 347	1 143
Clients mono	1 113	1 411
Total	2 460	2 554

Nombre de contrats clients VIALIS :

2 554

Évolution du nombre d'abonnés au 1er janvier		
2020	2 435	(Transfert des clients à VIALIS)
2021	2 460	
2022	2 554	

Nous constatons une augmentation du nombre de clients en 2021 (+94 contrats).
Nous avons 1 603 clients qui ont une offre internet.

La nouvelle VIALISBOXTV est disponible depuis cette année.

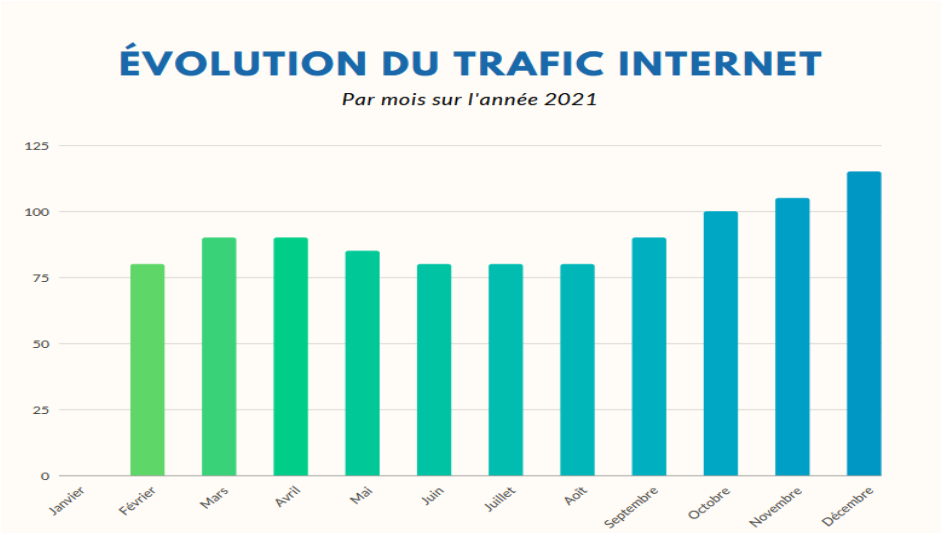

Observations

- Le trafic augmente régulièrement.
- Le réseau de la RIT n'a jamais été saturé durant l'année 2021 grâce à la mise en service du nouveau routeur et du découpage des secteurs.
- En 2021 le routeur internet (CMTS) en tête de réseau à Sainte-Croix-aux-Mines a été remplacé.

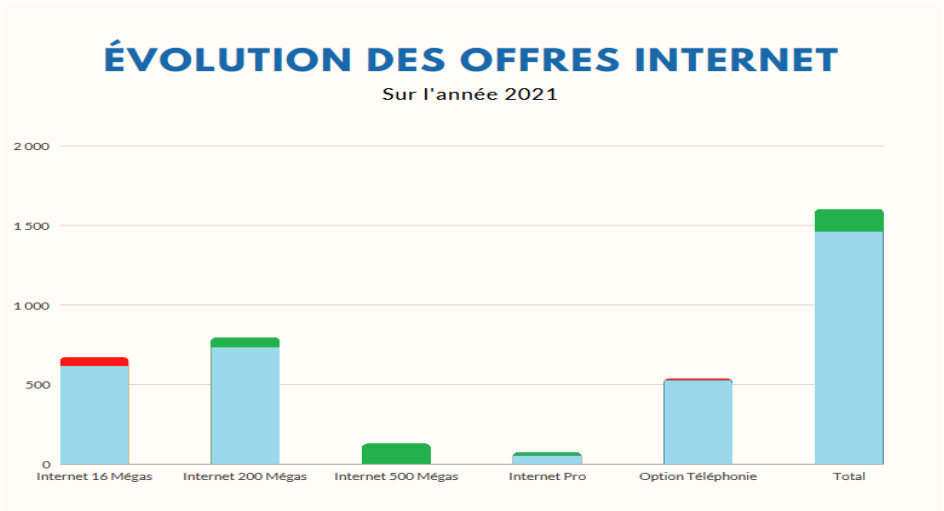

Observations

Le nombre de clients internet est toujours en progression et la nouvelle offre internet suprême 500 Mbit/s-25Mbits lancée cette année remporte un beau succès.

L'offre internet 200Mbit/s-10Mbits est aussi en progression ce qui confirme le besoin d'internet très haut débit pour les habitants du Val d'Argent.

Nous avons aussi de plus en plus de professionnels qui font appel à nos services internet.

ACCUEIL ET GESTION CLIENTS VIALIS À LA RIT

- Gestion des appels téléphoniques
- Environ 2580 appels sur l'année soit une moyenne de 11 appels par jour
- Mails (entrants-sortants): environ 3100 mails soit une moyenne de 13 mails par jour
- Accueil public: moyenne mensuelle de 980 personnes (abonnés/prospects) soit une moyenne de 4 abonnés par jour
- Plus de 780 appels téléphoniques en mai 2021 suite au changement de fréquence du réseau

INTERVENTIONS DES SERVICES TECHNIQUES DE LA RIT

Interventions chez nos clients (dépannage, raccordement, déconnexion)

2021	Nombre d'interventions
Janvier	101
Février	70
Mars	70
Avril	93
Mai	126
Juin	110
Juillet	86
Août	60
Septembre	113
Octobre	86
Novembre	80
Décembre	119
Total	1114

Une partie de ces interventions est facturée à VIALIS.

Interventions pour le dépannage et l'entretien du réseau

Infrastructure génie civil

La régie gère un réseau de génie civil (gaines, chambres...) qui s'étend sur 8 communes, de Sélestat à Sainte-Marie-aux-Mines. (Environ 100 km).
Le géo-référencement de ce réseau est terminé. C'est un projet qui a été porté par la RIT. Il nous permet de répondre aux demandes d'intentions de travaux avec précision et professionnalisme.
Nous avons répondu à 221 demandes de renseignements (DT/DICT) ainsi que 18 demandes de travaux urgents (ATU).

Infrastructure réseau

Nous sommes intervenus pour :
- Mettre en souterrain de nos réseaux, rue du canal Dietsch à Lièpvre
- Un câble arraché, lotissement Belle Vue
- Couper et enlever des branches ou arbres sur les lignes, à plusieurs reprises
- Refaire des ancrages sur façades ou poteaux
- Changer des amplificateurs
- Mettre en place et gérer la maintenance sans faille d'une connexion internet pour le centre de vaccination Covid 19.

Réseau fibre optique
Nous avons réalisé :
- Les liaisons Fibre Optique pour la caméra de vidéoprotection et informatique à la mairie de Lièpvre
- La fin du dévoiement des réseaux fibre pour la déviation de Châtenois

Station

Nous avons réalisé :
- Le changement du plan de fréquences
- L'achat de la station de contrôle VIAVI
- La mise en service du nouveau routeur internet C4

LE SERVICE INFORMATIQUE ET LE SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Les activités du service informatique / SIG ont été marqué par un certain nombre de travaux durant l'année 2021.

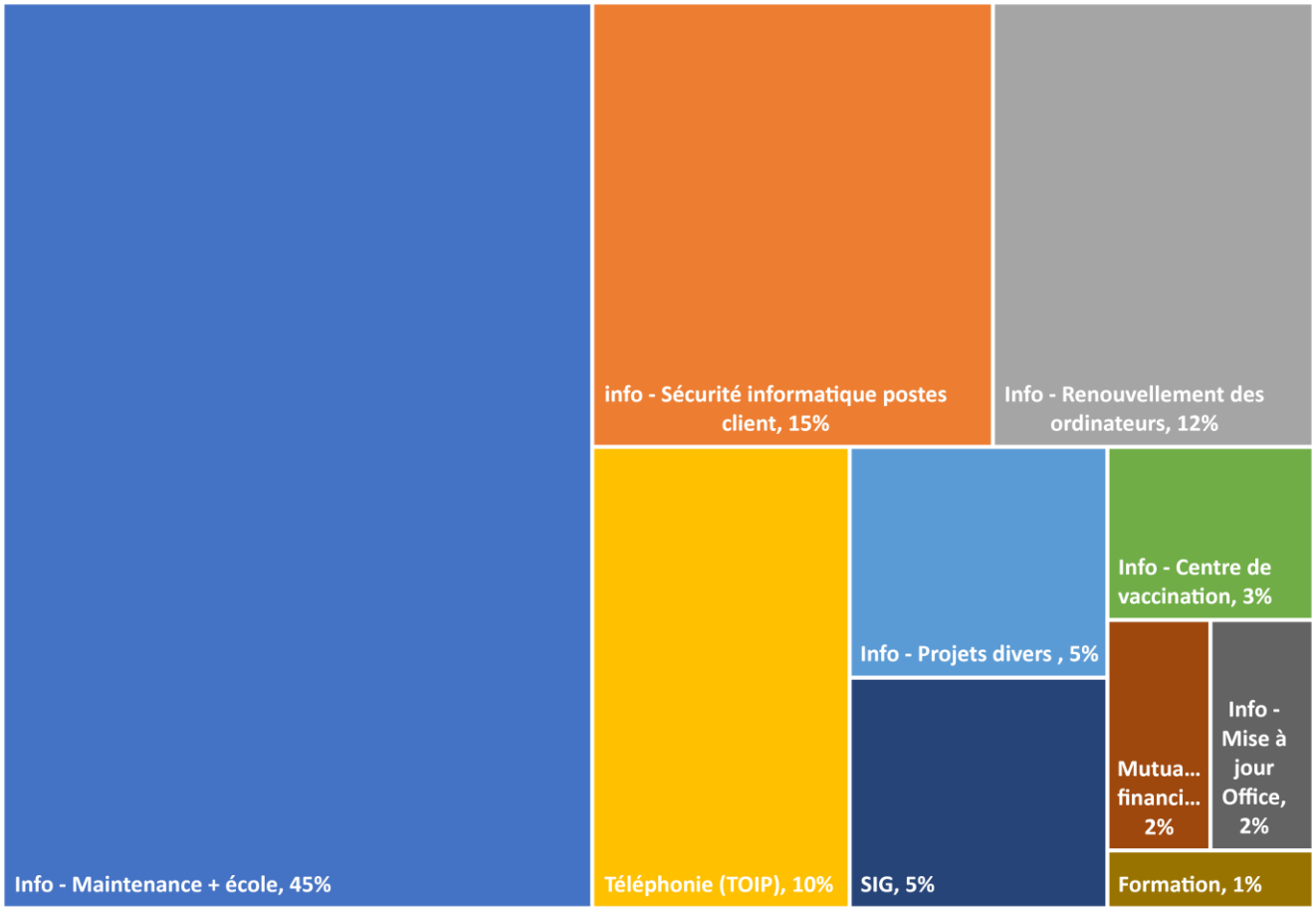

Le temps passé en 2021 pour le service informatique / SIG est réparti de la façon suivante :
- 95% du temps dédié à l'informatique dont 45% à la maintenance du système.
- 5 % du temps consacré à la maintenance du SIG intercommunal

Maintenance informatique

Le bon fonctionnement des outils informatiques étant primordial pour l'ensemble des collectivités (CCVA, mairies, office de tourisme), la maintenance informatique représente à elle seule près de 45% du temps de travail 2021. Les écoles élémentaires du Val d'Argent sollicitent également d'une façon ponctuelle le service informatique. Différents problèmes de complexité variable sont traités en interne en lien avec le prestataire informatique de la collectivité.

Sécurité informatique – postes clients

Différentes opérations ont été réalisées sur les ordinateurs des agents afin de renforcer la sécurité informatique : mises à jour, limitation des droits d'accès, changement de mot de passe, formation / sensibilisation aux risques…

Renouvellement des ordinateurs sur le territoire

Trois collectivités ont renouvelé leur parc informatique en 2021 : La Mairie de Sainte-Croix-Aux-Mines, la Mairie de Rombach-Le-Franc et la Mairie de Sainte-Marie-aux-Mines. Au total une trentaine d'ordinateurs a été remplacée.

Téléphonie sur IP

A partir de 2023, les premières lignes RTC arrêteront de fonctionner. Afin d'anticiper ce changement, le système téléphonique de la CCVA passe désormais par internet engendrant également des économies pour la collectivité.

Centre de vaccination

Une partie du temps passé en 2021 a servi à mettre en place les outils informatiques pour le centre de vaccination, à en assurer la maintenance et à former les différents utilisateurs.

Mutualisation financière

En lien avec les élus du Val d'Argent, un accord a été trouvé afin de mutualiser financièrement le service informatique. Les charges sont désormais réparties entre les différentes collectivités au prorata de leurs besoins respectifs.

Projets divers et variés

Renouvellement des routeurs, mutualisation du réseau informatique pour la gestion de l'eau potable, mise en place de sauvegarde additionnelle, virtualisation du serveur THEREFORE de la Mairie de Sainte-Croix-Aux-Mines, déploiement du Wifi sur différents sites…

Communauté de Communes du Val d'Argent
11A rue Maurice Burrus
68160 SAINTE-CROIX-AUX-MINES

ccva-accueil@valdargent.com
03 89 58 83 45